

LES ACADÉMIES DE FUMEURS

Pour le centième numéro de notre revue "Pipe Mag", Roger Dey nous avait conviés à un concours de fumeurs de pipe du siècle dernier. Il évoquait également les liens communs entre nos clubs et les premières académies de fumeurs, bien que ces dernières soient nettement plus dissimulées.

La fin du 17^e siècle assiste à la multiplication des "smocking party" anglaises et des tabagies françaises. Certains peuvent s'interroger sur cet engouement soudain en cette période lorsque, quelques décennies auparavant, les utilisateurs du tabac subissaient les foudres de l'Église, voire même de quelques chefs d'états, tel Jacques 1^{er} d'Angleterre. Ce constat s'applique également pour la France où les tabagies sont interdites dès 1629, alors qu'une ordonnance royale officialise la distribution du tabac aux troupes lors de l'année 1688. Pour plusieurs pays européens, ce revirement s'explique par l'étatisation de la vente ou de la fabrication du tabac. Si pour Louis XIV "l'herbe à Nicot" ne représente qu'une ressource complémentaire pour renflouer les caisses de l'État, le tsar Pierre 1^{er} (1672-1725) fera un usage immodéré de la

pipe, bravant ainsi les interdits de l'Église russe. Certains auteurs affirment même qu'il recevait parfois les diplomates étrangers, la pipe à la bouche. Lors d'un voyage à Londres en 1697, il cède au marquis de Caermathen pour 20 000 livres, le privilège d'introduire en Russie trois mille barriques de tabac. La création d'une confrérie de fumeurs ne peut cependant pas lui être attribuée, bien que l'usage des pipes en terre soit attesté lors du "Conclave burlesque" qu'il fonde pour ses amis afin de célébrer le culte de Bacchus.

Loin des libations excessives de la Cour de Russie, Guillaume III d'Orange avait la réputation de réunir des sociétés de fumeurs à l'issue de ses journées de chasse. Tenons-nous en ce futur roi d'Angleterre (en 1689) le fondateur de ces assemblées ? Nous ne pouvons l'affirmer, néanmoins son exemple est suivi par le roi de Prusse Frédéric 1^{er} (1657-1773).

Admirateur de Louis XIV, Frédéric 1^{er} imitait celui-ci jusque dans l'organisation de ses journées à l'exception des tabagies, soirées passées à fumer de longues pipes en terre et à boire des chopes de bière en compagnie de quelques intimes. Le "Tabaks-



Kollegium" ou "Collège du tabac" voyait le jour comme en témoigne ce dessin d'August Holmberg.

Ces soirées dédiées à la pipe se déroulaient selon un cérémonial bien établi, fort apprécié de Frédéric 1^{er}. D'une santé délicate et atteint d'une infirmité physique - alors qu'il était en bas âge, sa nourrice l'avait laissé tomber sur le sol - il avait hérité du surnom assez irrévérencieux de "Fritz le tordu". Comme le "Roi Soleil", il se ruine en cérémonies fastueuses et en magnifiques palais tel celui de Postdam (édifié par l'architecte Andréas Schlüter) qui accueillera les tabagies.

Le "Collège du tabac" s'épanouira après l'accession au trône en 1713 de son fils Frédéric-Guillaume 1^{er} (1688-1740). Contrairement à son père, qui lui laissera les caisses de l'État vides, il s'attache à réaliser de nombreuses réformes pour améliorer la vie de son peuple. Aux fastes appréciés tant par son père, il préfère des distractions simples comme la chasse au sanglier et bien sûr, le "Tabaks-Kollegium" dont il simplifie le cérémonial. Il y siège en uniforme de colonel afin que ses convives l'interpellent par ce grade. Le sérieux dont il fait preuve pour la conduite du royaume contraste avec la négligence de sa propre per-



Le «Tabaks-Kollegium» de Frédéric I^{er} de Prusse, par M. Holmberg
(Exposition de Munich, Dessin de l'artiste.)

sonne. Son hygiène de vie était déplorable, mangeant trop, abusant sans mesure de la bière et du tabac. En 1736, lors de la venue du roi Stanislas de Pologne, les deux souverains fument tous les soirs 30 pipes.

Au "Tabaks-Kollegium" les plaisanteries les plus farfelues prenaient le pas sur les discussions sérieuses. L'illustration d'Adolf von Menzel nous décrit l'un de ces intermèdes comiques où le baron de Gundling joua le rôle du bouffon. L'un des convives tente de faire embrasser ce dernier par un des ours (offerts par le tsar Pierre le Grand) qui circulent librement dans les cours du château de Postdam. Face au baron, le prince Léopold de Dessau lève sa chope de bière tout en tenant une pipe en terre vide (il ne fumait pas) afin de respecter les règles de cette assemblée qui n'admettait que des fumeurs. À côté de lui, Frédéric-Guillaume 1er utilise un fidibus qu'il vient d'enflammer à une bougie. À sa droite se tient son fils, un jeune prin-



LA « TABAKS-KOLLEGIUM », Dessin de M. MENZEL.

ce qui deviendra Frédéric II le Grand. Pour la petite histoire, les chaises et les divers objets utilisés lors du "Collège du tabac" sont conservés dans le musée historique de la famille des Hohenzollern.

Frédéric-Guillaume 1er avait également créé des tabagies dans ses châteaux de Berlin et de Königswusterhausen. Il fit même des émules puisqu'une assemblée consacrée au tabac s'installa en 1732 dans le château de plaisance Ermitage de la résidence de Bayreuth en Hesse (selon Lutz Libert).

Quelques années plus

tard, le tsar Pierre III organisera son tour des sociétés de fumeurs en Russie.

Comme l'énonce le dicton, "nul n'est prophète en son pays" : le jeune prince de la gravure de Menzel, si réservé devant l'attrait de son père pour les tabagies, s'empressera de dissoudre le "Collège du tabac" dès son accession au trône en 1740. Supportant mal la fumée du tabac, il choisira de priser, ce qui ne l'empêchera pas d'offrir à ses officiers méritants une belle pipe ou une tabatière précieuse. Frédéric II le Grand sera d'ailleurs un grand collectionneur de tabatières dont il possédera 1500 exemplaires.

André LECLAIRE



HOTEL ***
Saint-Hubert

Contact Hôtel
Logis de France
Tables et Auberges de France
Chaîne des Rôtisseurs

Proche du Musée de la Pipe et du centre-ville

30 chambres avec salle de bain, télévision câblée, garage.

Pour vous restaurer

Le Bistrot Saint-Hubert, accueil convivial, service rapide

Le Loft, restaurant gastronomique

Une cave proposée par André, Maître Sommelier de l'UDSF

3, place Saint-Hubert F39200 SAINT-CLAUDE

Tél. : + 33 (0)3 84 45 10 70/14 78 - Fax : + 33 (0)3 84 45 64 76

andre.jannet@libertysurf. - fr www.hotel-saint-hubert.fr